



East Belgium Karting Center
REGLEMENT COURSE de 3 HEURES



Ce règlement est un règlement de base, le poids par pilote sera fixé à 80 kg. Chaque pilote sera pesé après chaque turn.

ARTICLE 1 : LIEU DE L'EPREUVE

East Belgium Karting Center
Grüfflingen 39K
4790 BURG-REULAND

ARTICLE 2 : DEFINITION GENERALE DE L'EPREUVE

Il s'agit d'une course de 3 heures avec 20 minutes d'essais, ayant le statut d'une course amateur laquelle sera notée dans le classement de Eastkart ASBL. Le nombre des participants est limité à 20 Karts. L'âge minimum est fixé sur 12 ans. Le conducteur et son kart seront pesés à chaque entrée au stand. Le poids du pilote doit être **80. Il y a 1 changement de karts prévu.** Le changement de pilote est seulement permis dans la zone marquée et ne pas avant le stop.

ARTICLE 3 : FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais d'inscription se montent à 210 € Euro par kart. (-5 € par membre)
Le prix comprend l'utilisation du circuit, le kart, l'essence

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS

Toute équipe inscrite, est priée de payer un acompte de 100 €. sur le BNP: BE08 0018 1030 2613 et de marquer le nom d'équipe ainsi que le numéro de téléphone

ARTICLE 5 : EQUIPEMENT PILOTE/CHEF D'EQUIPE

Tous les pilotes sont priés d'être habillés avec une salopette de karting, un casque et des chaussures hautes, par exemple des chaussures de sport, obligatoires. Les casques et les salopettes du Centre karting, seront à votre disposition contre paiement (2 € pour une cagoule ou pour une salopette). En cas de non-respect, le pilote sera prié d'adapter ses vêtements à la réglementation.

Uniquement les pilotes ont accès au stand, les autres doivent impérativement rester derrière la barrière de sécurité.

ARTICLE 6 : KART / MOTEURS/ CHASSIS

Toute modification au kart est strictement interdite. Seuls les mécaniciens sont habilités à s'occuper des moteurs.
Pénalités : Exclusion de la course.

ARTICLE 7 : HORAIRE ET BRIEFING

10h00: Arrivée des pilotes et inscription
10h30: 20 minutes Qualify
11h00: Start course de 3 heures
14h15: Podium

ARTICLE 8 : PANNE/PHASE JAUNE/KART - REMORQUAGE

En cas de problème mécanique, le directeur de course mettra un autre kart à la disposition de l'équipe. Si la panne a été provoquée par le pilote lui-même, il doit attendre la réparation du kart.

Le pilote doit rester dans son kart et est obligé d'attendre jusqu'au safetykart lui ramène dans la zone mécanique.

ARTICLE 9 : DISCIPLINE DE COURSE

Tout concurrent qui s'inscrit doit souscrire sans réserve au présent règlement. Il doit se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux qui lui sont présentés pendant la course ainsi qu'aux injonctions de la direction de course. De même, il est exigé sur le circuit un comportement exemplaire de tous les pilotes. Tout accrochage « volontaire » peut donner lieu à une pénalité, voire à une exclusion de la course. En cas de comportement antisportif d'un ou de plusieurs pilotes, constaté par l'organisateur qui sera seul juge, les pénalités seront appliquées sans recours possible.

ARTIKEL 10 : CHANGEMENT DE KART – CHANGEMENT DE PILOTE (en tout 3 arrêts)

Il y a **2 changement de kart**, respectivement après environ 70 minutes de course on vous demande kart par kart pour rentrer dans le stand pour le changement de kart. Lors du changement de kart, **on peut faire un changement de pilote également**. Le nouveau pilote met ses poids supplémentaires (si nécessaire) dans le nouveau kart. Il attend l'arrivée de son coéquipier, qui doit appuyer sur le « buzzer ». Après que toutes les équipes sont rentrées dans le stand, il y a un deuxième changement de kart à faire (changement de pilote possible). Quand il reste encore 70 minutes toutes les équipes peuvent commencer de faire leur dernier changement de kart, jusque 10 minutes avant la fin.

ARTICLE 11 : CLASSEMENT GENERAL

Le nombre total des tours influencera le classement général de la course, cependant le chronométrage de l'ordinateur reste déterminant.

ARTICLE 12: PENALITES

En cas d'infraction, le kart est averti par la direction de course au moyen du drapeau noir et du n°. Le pilote doit alors obligatoirement directement rentrer au tour suivant au stand où il est immobilisé le temps prévu

CATALOGUE DES PÉNALITÉS

Si vous n'acceptez pas le « stop » à la ligne blanche (entrée du stand) = 30 secondes de pénalité immédiate.

- Le poids est limité sur 80 kg par pilote (100gr. de tolérance), une pénalité immédiate de 2 tours par 100 gr. trop peu sera imposée
- Lors de chaque entrée dans le paddock et lors de chaque sortie du paddock, le kart et le pilote sont pesés : pénalité de 30 secondes en cas de non-respect.
- toute intervention sur les moteurs est interdite. Le kart ne peut jamais être poussé par le pilote. En cas de non-respect, une pénalité de 30 secondes sera infligée au team.
- En cas de non-respect du temps de conduite minimal ou maximal, une pénalité d'un tour est infligée par minute.
- En cas de non-respect du nombre d'arrêts imposés, une pénalité de 5 tours sera ajoutée par arrêt manquant.
- En cas de conduite non-fairplay (ceci, selon l'appréciation du commissaire de course), il y a d'abord le drapeau noir et blanc qui signifie **une pénalité de minimum 5**
- **En cas de faute plus grave (faire sortir un kart de la piste, dépasser lors d'une phase jaune), une sanction est immédiatement prise. Cette sanction peut être déterminée par le directeur de course en personne. La sanction minimale est une pénalité de 10 secondes.**

EAST BELGIUM KARTING CLUB ASBL

TEL. 080/329301

FAX. 080/420274

E-MAIL : info@eastkart.be // www.eastkart.be

Nous, c'est-à-dire le EAST BELGIUM KARTING CLUB ASBL, n'engageons aucune responsabilité en cas d'accident, de vol ou d'autres dégâts. Avec votre signature, vous acceptez de respecter nos conditions, et prenez en charge tout dégât causé par vous-même. (Veuillez remettre cette partie du règlement à la direction le jour de la course). Pour les jeunes de moins de 18 ans, l'abandon de recours doit être signé par les parents ou une personne chargée de son éducation.

Lu et approuvé

NOM

SIGNATURE Max. 3 pilotes

*

*

*

*

*

www.eastkart.be

